

Swiss Climate Scores

Swisscanto (LU) Bond Fund Responsible

Global Absolute Return

Benchmark: FTSE 3-Month US Dollar Eurodeposit

Actifs du portefeuille couverts par l'évaluation (pondération Corporate) : 51%

31.12.2024

Ce portefeuille n'est pas considéré comme aligné sur l'objectif de 1,5°C de l'Accord de Paris ; cependant, il suit une trajectoire de décarbonisation visant à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C. Les investissements dans ce portefeuille ne sont pas considérés comme contribuant à l'atténuation du changement climatique, conformément à l'autorégulation de l'AMAS.

Situation actuelle



Émissions de gaz à effet de serre

Sont prises en compte toutes les sources d'émissions de gaz à effet de serre des entreprises du portefeuille, y compris les émissions pertinentes de leurs fournisseurs et produits (scope 1 à 3).

Intensité (tCO₂e/million de CHF de chiffre d'affaires)



Empreinte (tCO₂e/million de CHF investi)



Portefeuille 853

Benchmark

■ Scope 3 Portefeuille ■ Scope 3 Benchmark

Portefeuille 156

Benchmark

▲ Fiabilité de l'estimation **moyenne**

Transition vers le net zéro



Gestion en faveur du net zéro

Les institutions financières peuvent aligner leur stratégie d'investissement sur une trajectoire de décarbonisation cohérente de 1,5° C.

La stratégie d'investissement inclut-elle un objectif de réduction des émissions des gaz à effet de serre des investissements sous-jacents au moyen d'objectifs concrets à court (1 à 3 ans) ou moyen (4 à 7 ans) terme?

Oui, compatible avec une trajectoire de décarbonisation de <2°C.

Taux de réduction annuel moyen.: **4%**

Le portefeuille s'inscrit-il dans un engagement de l'institution financière vérifié par un tiers visant à atteindre zéro émissions nettes et prévoyant des objectifs intermédiaires crédibles?

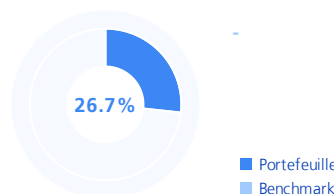
Non



Engagements net zéro vérifiés

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à s'engager volontairement dans la transition vers le zéro émission et à fixer des objectifs intermédiaires. L'efficacité de ces engagements dépend de la crédibilité, de la scientificité et de la transparence des objectifs intermédiaires de réduction des émissions, ainsi que de l'existence de mesures crédibles de réduction des émissions.

Part des entreprises du portefeuille ayant pris des engagements vérifiés pour atteindre net zéro et pour la fixation d'objectifs intermédiaires crédibles:



▲ Fiabilité de l'estimation **élevée**



Exposition aux combustibles fossiles et aux énergies renouvelables

Il existe un consensus scientifique sur la nécessité d'éliminer progressivement le charbon et, plus généralement, les combustibles fossiles, ainsi que sur la nécessité d'investir dans les énergies renouvelables pour permettre la transition vers une situation nette zéro.

Part d'investissement dans des entreprises exerçant des activités dans le secteur:

	Portefeuille	Benchmark
du charbon	0.0%	0.0%
des autres combustibles fossiles	2.0%	0.0%
énergies renouvelables (sur la base des revenus)	1.1%	0.0%

▲ Fiabilité de l'estimation **élevée**



Dialogue crédible sur le climat

Les institutions financières peuvent contribuer à la transition vers la neutralité des émissions en faisant en sorte que les entreprises dans lesquelles elles investissent mettent en oeuvre des plans de transition jusqu'en 2050 qui reposent sur une base scientifique et vérifiés par un tiers.

Les initiatives de dialogue avec les entreprises du portefeuille sur le climat sont-elles à la hauteur des enjeux?

Oui

Part des entreprises du portefeuille soumises à une stratégie active d'engagement en faveur du climat: **9.4%**

Part des votes soutenant les résolutions en faveur du climat: -

<https://www.swisscanto-fondsleitungen.com/fr/investment-stewardship.html>

L'Asset Management de Zürcher Kantonalbank fait-elle partie d'une initiative d'engagement climatique?

Oui, Climate Action 100+

▲ Fiabilité de l'estimation **moyenne**

Informations complémentaires sur les notes climatiques suisses

Taux de couverture

Tous les titres d'entreprises sont éligibles et couverts par les notes climatiques suisses (sur la base de la couverture des émissions de gaz à effet de serre, comme décrit ci-dessous). En conséquence, le pourcentage des actifs du portefeuille qui sont éligibles et couverts par l'évaluation est équivalent au poids de l'entreprise dans le portefeuille, indiqué à la page 1. La proportion du portefeuille d'entreprises et de l'indice de référence couverts (champ d'application 1, 2 et champ d'application 3 pertinent) est toujours de 100 %, puisque les émissions affichées sont basées sur des données déclarées ou estimées pour tous les titres d'entreprises.

Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions Scope 1 et 2 et les émissions Scope 3 (lorsqu'elles sont pertinentes et disponibles) sont déclarées. Les gaz à effet de serre ayant un effet de réchauffement global sont inclus dans les calculs conformément à la norme internationale "Greenhouse Gas Protocol" (GHG Protocol) (mesurés en équivalents CO₂ ; CO₂e). Les données utilisées proviennent de tiers indépendants (voir source de données ci-dessous) qui reçoivent les données déclarées par les émetteurs ou, si ce n'est pas le cas, les données sont basées sur des estimations dans la mesure du possible. Les données sont vérifiées en interne en ce qui concerne la disponibilité et la qualité des données. L'intensité en CO₂e des émetteurs est calculée en divisant les émissions de gaz à effet de serre (en tonnes) par le chiffre d'affaires (en millions de CHF). Au niveau du portefeuille, le produit de la somme des intensités des investissements sous-jacents et de leur poids est calculé et mis à l'échelle par la couverture.

L'empreinte carbone des émetteurs est calculée en divisant les émissions de gaz à effet de serre (en tonnes) par l'Enterprise Value Including Cash (EVIC, en millions de CHF). Au niveau du portefeuille, le produit de la somme des empreintes des investissements sous-jacents et de leur poids est calculé.

Source : Institutional Shareholder Services Europe SA (ISS)

Exposition aux combustibles fossiles et aux énergies renouvelables

Le seuil de 0% des recettes s'applique à la fois aux activités directement liées à la prospection et à la production de combustibles fossiles et - si les données sont disponibles - aux activités qui financent cette production (pour le charbon, selon la "Global Coal Exit List" ou une liste similaire). Le périmètre des activités couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'exploration, l'extraction et la production (Upstream) au raffinage, à la commercialisation et à l'électrification (Midstream), en passant par le transport et le stockage (Downstream), ainsi que le négoce.

Pour énergie renouvelable: Cette mesure couvre les entreprises qui génèrent des revenus liés aux énergies renouvelables (par exemple, des produits, des services, des projets d'infrastructure pour soutenir le développement, le déploiement ou la production d'énergie renouvelable basée sur l'éolien, le solaire, la géothermie, l'hydroélectricité ou d'autres énergies renouvelables). Le chiffre indiqué est une agrégation de la moyenne pondérée de la valeur de marché basée sur les revenus des entreprises du portefeuille qui répondent aux critères. Les définitions et les seuils donnés par SCS et utilisés pour ce rapport sur l'exposition aux combustibles fossiles peuvent différer des critères d'exclusion définis dans le produit.

Source : MSCI ESG

Engagements vérifiés en faveur du net zéro

Pourcentage d'entreprises qui se sont engagées publiquement à atteindre des émissions nettes nulles et dont les objectifs ont été certifiés par l'initiative Science Based Target (SBTi). Seuls les émetteurs ayant un objectif climatique actif de 1,5°C approuvé par l'initiative SBTi sont ajoutés au pourcentage.

Source : MSCI ESG, SBTi

Gestion en faveur du net zéro

Seuls les portefeuilles pour lesquels un objectif net zéro a été déposé auprès de l'initiative Net Zero Asset Managers dans le cadre de la Glasgow Financial Alliance for Net-Zero (GFANZ) sont pris en compte. L'intégration des données sur les émissions du champ d'application 3 doit être basée au moins sur le règlement sur la valeur de référence de l'UE 2019/2089. Bien que les données sur les émissions du champ d'application 3 soient disponibles pour l'analyse fondamentale, elles ne sont pas encore incluses dans le calcul quantitatif de la trajectoire de réduction (le cas échéant).

Source : Zürcher Kantonalbank

Stewardship crédible sur le climat

Engagement :

Nous entretenons un dialogue direct avec des entreprises suisses et des entreprises mondiales sélectives sur le thème du climat. Le dialogue sur le climat avec les entreprises mondiales est mené en collaboration avec Sustainalytics. Les dialogues sur le climat, en particulier dans les domaines des technologies propres, de la réduction des gaz à effet de serre et de la responsabilité climatique des conseils d'administration, sont inclus dans le chiffre clé.

Source : Zürcher Kantonalbank & Sustainalytics

Votes :

Les catégories de vote ISS suivantes sont ajoutées aux votes soutenus sur les questions climatiques : GHG Emissions, Proposals Requesting Non-Binding Advisory Vote on Climate Action Plan, Management Climate-Related Proposal, Climate Change Action and Report on Climate Change. Notre politique de vote et notre comportement de vote sont publiés sur [swisscanto.com/voting](https://www.swisscanto.com/voting).

Source : Institutional Shareholder Services Europe SA (ISS)

Potentiel de réchauffement global

L'indicateur facultatif "potentiel de réchauffement globale" n'est pas indiqué. La méthodologie n'en est qu'à ses débuts. Les valeurs sont largement basées sur des estimations, varient considérablement d'un fournisseur à l'autre, sont instables dans le temps et la couverture des données est inadéquate. En outre, les entreprises sont pénalisées pour leurs émissions historiques de gaz à effet de serre. Les émetteurs qui ont épuisé leur budget de gaz à effet de serre ne peuvent plus être financés, même s'ils adoptent à l'avenir des technologies respectueuses du climat.

Il n'est donc pas possible de garantir une allocation optimale des capitaux pour le climat.

Mentions juridiques

Le présent document est fourni à titre d'information. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat, de détention ou de vente d'instruments financiers ou d'acquisition de produits ou de services, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit.

Les produits et services décrits dans le présent document ne sont pas disponibles pour les « US Persons » telles que définies par les règlements en vigueur. Ce document a été rédigé uniquement pour être utilisé par le destinataire.

Le document a été établi avec la diligence habituellement requise par la Zürcher Kantonalbank et peut contenir des informations provenant de sources tierces soigneusement sélectionnées. La Zürcher Kantonalbank ne donne toutefois aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui y figurent et décline toute responsabilité concernant les dommages pouvant découler de l'utilisation du document.

L'évolution de valeur et les rendements passés ne garantissent pas le succès futur des placements. Tout investissement comporte des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement, mais aussi de change. Pour ce qui est des informations relatives à la durabilité, nous attirons votre attention sur le fait qu'en Suisse, il n'existe pas de cadre de référence accepté de tous, ni de liste universelle de facteurs à prendre en compte pour garantir la durabilité des placements.

© Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés

Disclaimers demandés par les fournisseurs de données :

Bien que les fournisseurs de données de la Zürcher Kantonalbank, notamment MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « Parties ESG »), obtiennent des informations (les « Informations ») auprès de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document, et ces Parties rejettent expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris concernant la valeur marchande et la pertinence pour un usage particulier. Les Informations sont destinées exclusivement à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit, ni servir de base ou de composante pour quelque instrument financier, produit ou indice financier que ce soit. De plus, aucune des Informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou à quel moment les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris la perte de bénéfices), même si elles avaient été avisées de la possibilité de tels préjudices.